REPUBLIQUE DU TCHAD
****

UNITE-TRAVAIL-PROGRES
****

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
****

PRIMATURE
****

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
****

SECRETARIAT GENERAL
****

DIRECTIONS DES EVALUATIONS ENVIRONNEMENTALES
ET DE LA LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS ET NUISANCES

N'Djamena, le 30 MARS 2010

N° 105 / MERH/SG/ DEELCPN/2010

Le Ministre de l'Environnement et des Ressources Halieutiques

A

Monsieur le Secrétaire Exécutif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC),
P.O. Box 261024
D-53153
Fax: (49-228)815-1999
Courriel : secretariat@unfcc.int
Bonn, Germany

Objet : Soutien du Tchad à l'Accord de Copenhague.

Le Gouvernement du Tchad remercie vivement le Secrétariat Exécutif de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) pour son soutien à notre pays dans la réalisation des activités de la lutte pour la protection de l'environnement en général et les Changements Climatiques en particulier.

La 15ème Conférence des Parties tenue à Copenhague au Danemark dont le résultat des travaux Région s'est manifesté par un acte officiel mais non formellement adoptée suite à l'opposition des grands pays pollueurs est une base crédible pour les prochaines étapes.

A cet effet, le Ministère de l'Environnement et des Ressources Halieutiques au nom du Gouvernement du Tchad soutient l'Accord de Copenhague.

Le Gouvernement du Tchad renouvèle sa confiance à la CCNUCC pour avoir re-posté les besoins urgents et immédiats du Tchad en matière d'Adaptation contenus dans le Document PANA sur le site web de la Convention avec la référence suivante: TCD/NAPA/1 E de février 2010.

HASSAN TERAP